



Situé en Bourgogne, à proximité immédiate de Paris, riche de ses deux agglomérations, d'un terroir prestigieux et d'une ruralité sereine et innovante, le Département de l'Yonne est une collectivité dynamique, dotée d'un projet de mandat ambitieux, moderne et responsable sur le plan humain et sociétal. Collectivité repère pour les habitants, les communes et l'ensemble des partenaires institutionnels, le Département est une collectivité de proximité, de solidarité, porteuse d'une ambition forte pour son territoire.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE
RECRUTE
UN INFIRMIER PUÉRICULTEUR TERRITORIAL
EN PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE F/H**

Catégorie : A - Filière : Médico-sociale - Cadre d'emplois : Infirmier-puériculteur

PÔLE : Pôle des Solidarités Départementales

DIRECTION : UTS de l'Auxerrois et du Jovinien-Migennois

CDD 6 mois

MISSIONS GÉNÉRALES :

Au sein de l'équipe de PMI du territoire, sous la responsabilité du cadre de PMI, et en lien avec le médecin, l'infirmier-puériculteur met en œuvre sur son secteur les actions de protection maternelle et infantile, selon la législation et la politique du conseil départemental.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Enfants de 0 à 6 ans

- ✓ Apporter conseil et soutien aux familles de jeunes enfants, lors de visites à domicile ou en permanence de puériculture
- ✓ Dépister les risques et évaluer les situations d'enfance en danger ou en risque et assurer les écrits correspondants
- ✓ Mettre à jour les dossiers des familles dans le logiciel HORUS
- ✓ Mettre en place les mesures d'aides aux familles
- ✓ Apporter un soutien au médecin pour la consultation infantile
- ✓ Travailler en collaboration avec les structures d'accueil de la petite enfance et apporter ponctuellement l'accompagnement autour de projets d'accueil particuliers

COMPÉTENCES TECHNIQUES :

- ✓ Maîtrise de la législation sur la PMI, l'Enfance,
- ✓ Connaissance de la relation parent- enfant et du développement psychomoteur de l'enfant
- ✓ Connaissance des dispositifs et acteurs de l'aide et de la protection de la famille et de l'enfance
- ✓ Maîtrise des indicateurs de la maltraitance et procédures de signalement
- ✓ Maîtrise de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, santé publique
- ✓ Utilisation des outils informatiques : messagerie, Horus, Office 365, Internet

SAVOIRS :

- ✓ Connaissance et maîtrise du métier de l'infirmier-puériculteur acquises par le diplôme
- ✓ Mise à jour des connaissances
- ✓ Connaissance des pratiques hospitalières
- ✓ Connaissance du réseau de partenaires
- ✓ Connaissance de l'organisation et du fonctionnement du Conseil Départemental

- ✓ Connaissance des techniques de communication écrite
- ✓ Gestion des priorités et de l'urgence
- ✓ Savoir mener un entretien (parents, enfants)

SAVOIR-ÊTRE :

- ✓ Capacité d'autonomie pour organiser et prioriser son travail
- ✓ Capacité au travail en équipe
- ✓ Capacité d'écoute bienveillante
- ✓ Discrétion
- ✓ Stabilité émotionnelle
- ✓ Capacité à transmettre ses connaissances
- ✓ Esprit de synthèse
- ✓ Rigueur
- ✓ Adaptabilité – Disponibilité
- ✓ Capacité à rendre des comptes sur son travail

DIPLÔMES :

Diplôme d'État de puériculteur et/ou d'infirmier

EXPÉRIENCE :

Une expérience antérieure ou connaissance des missions de PMI est souhaitable.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

UTS de l'AUXERROIS - 4 ROUTE DE PERRIGNY 89000 AUXERRE

UTS du JOVINIEN - MIGENNOIS :

- 1 RUE ALEXANDER VON HUMBOLDT 89300 JOIGNY

- 60 RUE EMILE ZOLA 89400 MIGENNES

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Yonne
Direction des Ressources Humaines
16/18 bd de la Marne
89089 AUXERRE Cedex

Contact :

Juliette ALESSIO
Chargée de recrutement
Direction des Ressources Humaines
Mél : recrutement@yonne.fr
Tél : 03.86.72.88.21